



ÉCOLE PRIMAIRE
31 rue de l'École
67210 BERNARDSWILLER
03 88 95 42 93

Site web : www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr
MAIL : ce.0671435w@ac-strasbourg.fr

Procès verbal de réunion du conseil école n°3 : 2019/20

Le conseil s'est réuni le jeudi 18 juin 2020 à 18h30.

Secrétaire de séance : Mme Orsat

Membres présents : Le nombre de présents a été limité.

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mmes Meyer, Lonjaret, Orsat, Turpaud	Directrice Enseignantes
	M. Motz Mme Hirtz	Maire de la commune de Bernardswiller Adjointe au Maire, chargée de l'enfance
Membres élus	Mmes Gargowitsch Karène, Sonntag Mélanie, Journé Aude Mr Gwinner Benjamin	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités		

Membres absents ou excusés :

Nom		Qualité
Membres de droit	Mme Gasser	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai
	Mme Pachocki-Wentzo, Rietsch M. Chaumont	Enseignantes Enseignant remplaçant titulaire rattaché à l'école
Membres élus	MM et Mme Stoufflet Jérôme, Latouche Alban, Kocher Christel.	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
	Mme et Mr Deribreux Aude, Kretz Cécile, Welcker Daniel, Rauch Noémie, Mme Sandmann Emily,	Elu(e)s représentant(e)s suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Friedrich Mme Marques Mme Rapp Mmes Bay, Greiner Mme Staudinger Mme Demir	Intervenante en religion ATSEM Directrice du périscolaire AVS - AESH ATSEM ATSEM remplaçante

1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mme Orsat se propose.

Rapide tour de table afin de présenter Mr Motz le nouveau Maire élu aux personnes présentes.

2/ Approbation du procès verbal du conseil d'école n°2 année scolaire 2019/20.

Le PV n°2 est approuvé à l'unanimité : vote par mail.

3/ Point Covid.

École à distance :

Nous avons proposé dès le lundi 16 mars des cours à distance sur le site de l'école. Les élèves peuvent y retrouver le travail préparé par leurs enseignantes respectives de la petite section au CM2. Le site a été mis à jour semaine après semaine par Mme Helbourg puis Mme Turpaud à partir du 14 mai. Chaque enseignante a fait le suivi selon ses possibilités matérielles personnelles et ses compétences en informatique. Le contenu de ce site est varié : une page par classe pour retrouver des contenus pédagogiques élaborés par les enseignantes, mais aussi une page plus ludique mis à jour par Mme Rietsch. Les informations administratives et sanitaires liées à la crise sanitaire sont également réactualisées. Toutes les informations nécessaires y étaient présentes.

Au début de la crise il n'était question que de faire classe à distance pour les élèves à partir de la grande section. La crise s'éternisant nous avons mis des activités pour les petites et moyennes sections également.

Le mail a été et est toujours le plus utilisé et toutes les enseignantes répondent aux questions des parents. Elles ont également téléphoné à toute ou partie de la classe. Nous avons essayé au maximum de proposer une réponse cohérente à cette situation inédite. Nous remercions tous les parents pour leur investissement, leur mot d'encouragement et nous avons conscience qu'ils font de leur mieux pour accompagner leurs enfants.

Certains parents auraient aimé avoir plus de contact visio et téléphonique. Comme dit précédemment les capacités techniques personnelles au domicile des enseignantes ne permettaient pas forcément de proposer un tel dispositif. Les parents délégués présents nous ont également fait part d'une grande majorité de parents satisfaits du site de l'école.

Retour en classe :

A partir du 18 mai les CM2 volontaires sont retournés en classe. Ils étaient 10. Avec un protocole très strict.

Le 2 juin les élèves volontaires des classes de Mmes Meyer (CP/CE1), Pachocki-Wentzo/Rietsch (CE1/CE2), Turpaud (CE2/CM1) ont été accueilli en demi groupe et sur 2 jours. Avec le même protocole que le 18 mai.

Mmes Meyer, Rietsch, Pachocki-Wentzo, Helbourg ont repris leur classe. Mmes Orsat et Lonjaret ont complété les effectifs de l'école élémentaire pour accueillir les élèves volontaires de Mme Turpaud et permettre à Mme Helbourg de dégager deux journées supplémentaires de direction le jeudi 11 et 18 juin. Elles accueillent également un enfant de soignant prioritaire. Les Atsems sont également mobilisées en élémentaire pour sensibiliser les élèves aux gestes barrières et procéder à la désinfection dans la journée. Mme Turpaud, en plus de la mise à jour du site, s'occupe du distanciel des CE2 et CM1 de toute l'école, Mme Meyer du distanciel des CP, Mmes Pachocki-Wentzo et Rietsch de celui des CE1 et Mme Helbourg des CM2.

Tous les élèves du CP au CM2 peuvent venir 2 jours par semaine à l'école, tous les parents ont pu en faire le choix et certains sont revenus à l'école après le 8 juin.

Le bâtiment maternelle n'a pas été ré ouvert au public par arrêté municipal, les élèves des sections petites/moyens/grands n'ont pas repris.

Les effectifs des volontaires accueillis sont donc :

CP : 11 / CE1 : 11 / CE2 : 11 / CM1 : 10 / CM2 : 13 soit 56 élèves sur les 82 élèves d'élémentaire.

A partir du 22 juin. Tous les élèves seront accueillis de la petite section au CM2. avec un protocole allégué qui a été transmis aux parents par mail et/ou sur le site de l'école.

La distanciation en maternelle est abandonnée au sein d'une même classe. Mais il n'y aura pas de brassage entre les 2 classes de maternelle : les récréations seront séparées et il n'y aura pas de décloisonnement l'après-midi.

En élémentaire : « Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos .

Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves et les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe. La distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. »

Dans les classes nous espacerons les tables un maximum, la circulation dans les couloirs se fera par classe, les récréations se feront à nouveau par 2 classes, mais chacune aura un espace de cours délimité. Les 2 classes ne devront pas jouer ensemble, mais au sein de chaque classe, les jeux pourront se faire quasiment normalement.

La classe à distance se terminera cette semaine. Seuls les corrigés resteront en ligne la semaine du 22 au 26 juin.

Conséquences annexes :

- Les livrets scolaires LSU et Bilan de fin de cycle (GS/CE2) seront revus sous une forme moins académique, car nous avons à peine débuté le second semestre en élémentaire. Nous y marquerons les items vus pendant le

confinement et au retour, nous mettrons des appréciations. Le but est de créer un lien avec l'enseignant de la classe supérieure et nous, et de permettre néanmoins aux parents d'avoir un suivi. Pour les maternelles, les enseignantes se baseront sur le bilan du 1^{er} semestre car les enfants ne sont pas encore revenus en classe. Elles essayeront d'affiner leur bilan avec les 2 semaines restantes.

- La liaison GS/CP se fera au sein de l'équipe par la transmission de de bilan revisité au cours d'un conseil de maîtres.

- La liaison CM2/6ème se fera au cours d'un rendez vous entre la proviseur adjointe Mme Harter et la Directrice afin de faire le lien administratif et pédagogique. Les parents recevront le dossier d'inscription complet par voie postale à leur domicile.

- Le dernier exercice incendie du 20/03/2020 n'a pas pu avoir lieu, nous en ferons un rapidement à la rentrée. Les exercices PPMS ont pu avoir eu lieu avant le confinement (voir PV 2nd conseil)

- Des stages de réussite RAN qui étaient proposés à certains élèves en difficultés sont étendus : une semaine début juillet et une semaine fin août. Les parents des enfants concernés ont été contacté.

- le Ministère de l'Éducation Nationale propose un dispositif pour cet été :

<https://www.education.gouv.fr/ete-2020-des-vacances-apprenantes-pour-un-million-d-enfants-303834>

<https://www.education.gouv.fr/coloniesapprenantes>

4/ Rentrée 2020.

Carte scolaire :

La crise sanitaire a eu l'effet bénéfique de nous permettre de conserver notre 6ème classe. Cela nous permettra d'avoir des classes moins chargées.

Pour la rentrée 2020 :

PS: 8 MS:15 GS:18 CP:15 CE1:15 CE2:12 CM1:17 CM2:24

Au jour d'aujourd'hui, 124 élèves en tout dont 7 nouveaux inscrits en plus des 8 petites sections et une moyenne de 20 élèves par classe.

L'équipe éducative reste stable. Mmes Pachocki-Wentzo et Rietsch attendent leurs affectations respectives. De même nous attendons la nomination de l'enseignant pour la 6ème classe en élémentaire.

Il est par contre très vraisemblable qu'à la rentrée 2021 nous perdions cette 6ème classe.

COVID :

Pour la rentrée 2020, nous n'avons pas encore de directives précises en ce qui concerne un éventuel protocole Covid.

Accueil Petites sections :

Cette année, il n'a pas été possible de faire l'inscription en présence. La directrice a téléphoné aux parents des futurs petites sections pour leur présenter l'école et prendre les informations nécessaires. Sur le site de l'école, des photos de présentations seront disponibles pour néanmoins faire « une visite virtuelle » de l'école maternelle.

Les petites sections feront leur rentrée avec les autres sections le mardi 1^{er} septembre à 8h.

Fournitures scolaires :

Les listes des fournitures scolaires seront disponibles sur le site internet de l'école:

<http://www.ec-cath-bernardswiller.ac-strasbourg.fr/>

Elles seront sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Un complément vous sera demandé à la rentrée pour l'achat de quelques fournitures spécifiques.

Pour les CM2, il ne sera pas nécessaire d'acheter un agenda car La ligue contre le cancer renouvelle son action de prévention à destination des élèves du 1er degré en offrant un Agenda Santé à chaque élève de CM2 du Bas-Rhin pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Toujours pour les CM2 , futurs 6ème. Comme chaque année, l'opération « Un livre pour les vacances » va permettre à tous les écoliers de CM2 de recevoir au cours du mois de juin un recueil des **fables de La Fontaine** pour les accompagner durant les vacances d'été.

En cette année 2020, année de la bande dessinée, les fables ont été illustrées par Emmanuel Guibert, dont l'immense talent a récemment été récompensé par le grand prix du Festival d'Angoulême. Il prend ainsi le relais de Joann Sfar et Olivier Voutch, qui avaient illustré les deux éditions précédentes.

Cette opération d'incitation à la lecture personnelle et de promotion du livre et des arts graphiques revêt une importance toute particulière cette année, après une période d'enseignement à distance qui a, pour certains, rendu plus difficile l'accès aux livres. La Fontaine, par son art du conte, par la beauté de sa langue, par son sens du rythme, par sa fantaisie et son humour, fera éprouver aux élèves le plaisir de lire. Les illustrations

d'Emmanuel Guibert, en écho, en résonance, en contrepoint, amplifieront encore et démultiplieront ce plaisir, par leur drôlerie, la richesse de leur composition et leurs grandes qualités plastiques.

Les professeurs de collège, quant à eux, sont invités à exploiter dès le début de l'année scolaire prochaine les richesses de ce recueil, en cours de français, en histoire des arts, en éducation morale et civique et dans les enseignements artistiques, particulièrement les arts plastiques.

Des enregistrements audio de toutes les fables seront bientôt disponibles sur le site de Canopé et sur Éduscol. Il sera aussi possible d'obtenir un exemplaire en braille de l'ouvrage auprès de Canopé. Enfin, une page dédiée regroupe sur le site Éduscol des ressources utiles aux professeurs pour travailler avec leurs élèves sur les fables et sur leurs illustrations : <https://eduscol.education.fr/un-livre-pour-les-vacances.html>

5 / Projet d'école / Sorties, activités prévues, projets liés.

Objectifs du projet d'école de Bernardswiller :

Objectif 1 : Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération.

Objectif 2 : Renforcer les fondamentaux en améliorant les compétences en lecture des élèves de la PS (enseigner la compréhension et développer une première culture littéraire) au CM2.

Objectif 3 : Développer les Cultures (numérique, artistique, sportive, environnementale, scientifique, citoyenne) des élèves de l'école.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

Les projets de chaque classe ont tous été suspendus à cause du confinement et/ou n'ont pas pu avoir lieu : dans le désordre, de façon exhaustive et toutes classes confondues : Vaisseau, dernière séance de cinéma, escalade, voile, sorties nature de fin d'année, philharmonique, piscine, sortie EPS, visite collège, intervention gendarmerie, projet médiateurs, défi mathématique, etc.

Nous essayons de reporter ces projets à l'année prochaine, bien que ce ne soient pas les mêmes élèves qui en profiteront.

Les parents de tous les CE1 (ceux des classes de CP/CE1 et CE1/CE2) et des CE2 de Mmes Rietsch et Pachocki-Wentzo auront le lien pour visualiser le film fait pendant leur classe de cinéma.

Le projet d'école se poursuit les actions suspendues ou avortées comme :

Objectif 1 : Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération.

- Participation à la course aux nombres
- Défis de résolution de problèmes inter-classe

Objectif 3 : Développer les Cultures (numérique, artistique, sportive, environnementale, scientifique, citoyenne) des élèves de l'école.

- Cultures des sports risqués : escalade, voile
 - Culture musicale : Philharmonique
 - Culture citoyenne : Médiation avec l' AROVEN
- débuteront ou recommenceront à la rentrée 2020

D'autres projets ont commencé et se poursuivront :

Objectif 1 : Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération.

- Maths sans frontières
- Maths au jardin
- Calcul mental quotidien
- Ateliers de manipulation en maternelle

Objectif 2 : Renforcer les fondamentaux en améliorant les compétences en lecture des élèves de la PS (enseigner la compréhension et développer une première culture littéraire) au CM2.

- Création d'un bibliothèque en maternelle et intervention de bénévoles lecteurs
- Bibliothèque de classes et prêt de livres
- Ateliers de compréhension
- Rallye lecture
- Théâtre
- Cahier d'écrivain

Objectif 3 : Développer les Cultures (numérique, artistique, sportive, environnementale, scientifique, citoyenne) des élèves de l'école. :

-Culture cinématographie : école/ maternelle et cinéma. Classe cinéma.

-Culture écologique : les insectes au jardin

-Culture numérique : utilisation de la classe mobile

La Fête d'école prévue le vendredi 19 juin 2020 n'aura pas lieu, ni la visite de l'école par les nouveaux PS. Mais toutes les excellentes idées d'organisations seront reconduites pour celle de l'année prochaine !

6/ OCCE

Bilan de Mme Lonjaret :

La coopérative a bien vécu en ce début d'année avec de nombreux projets. Mais l'arrêt de toutes les sorties a brutalement mis fin à son dynamisme. A premier septembre le solde était de 12 400 € fin août il sera de 8000€, la coopérative joue donc son rôle d'aide à la réalisation de projets et de sorties pédagogiques.

Nous avons pu faire les photos de classe et engranger un bénéfice photos de 300€ ; nous attendons la subvention ACMISA portant sur la classe cinéma des CE1 et CE2 de 750€. La subvention mairie de 500€ pour l'année 2019/20 va également être versée.

Il n'y aura pas de fête d'école cette année donc pas de bénéfice lié, mais nous n'avons pas fait de grandes dépenses étant donné la situation. Tous les acomptes ont été récupéré ou reporté sur l'année suivante.

La coopérative a participé à des projets liés au projet d'école (projet sportif et culturel) ainsi qu'à l'harmonisation du matériel scolaire.

Cette année en soutien aux commerçants locaux nous les avons privilégiés pour faire nos commandes à la fois en ce qui concerne les commandes liées à la coopérative scolaire mais aussi celle liées au budget mairie et donc payée par la Mairie.

Le mandataire adjoint changera l'année prochaine : Mme Turpaud remplacera Mme Orsat.

Pour les réviseurs au compte qui se réuniront en septembre : Mr Stoufflet est pressenti pour représenter les parents, et Mme Meyer pour l'équipe enseignante.

Cotisation 2020/21 :

Les cotisations 2019/20 étaient les suivantes : 15€ pour 1 enfant, 25€ pour 2 enfants et 33€ pour 3 enfants.

Les parents délégués ont voté par Internet la reconduction de ces tarifs à l'unanimité.

7/ Travaux et équipements.

Merci à la commune pour tout le matériel nécessaire et l'aide logistique pendant cette crise sanitaire : savon, gel, distributeurs de papier, lingettes désinfectantes, plots, peinture de marquage, thermomètre. Pour la manutention nécessaire au réaménagement successifs des salles de classe. L'éducation nationale a également fourni des masques chirurgicaux, un thermomètre frontal, du gel et des lingettes.

Merci à Mr Klein qui a continué à assurer ses fonctions et a aidé à traverser au mieux cette crise sanitaire.

Merci également pour l'achat de matériel en maternelle (vélo et cuisine en bois) , pour la nouvelle méthode de lecture en CP, de dictionnaires spécifiques au cycle 2, pour le futur matériel informatique, pour les téléphones et pour l'entretien des espaces verts.

A son tour, la commune remercie toute équipe enseignante pour leur travail durant toute cette période et la Directrice pour l'élaboration et la mise en place du protocole.

8/ Date conseil n°1 Année scolaire 2020/21.

Elle sera fixée courant octobre 2020 de manière nationale à l'issue de l'élection des délégués.

Clôture du conseil à 19h30.

9/Il n'y a malheureusement pas de verre de l'amitié.

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : M. Orsat

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Monsieur le Maire de la Commune de Bernardswiller

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.